



## Avis aux cinéastes : l'appel à projets pour l'édition 2025 du Prix CinEuro est lancée !

Fort de son succès, le Prix CinEuro revient en 2025 avec pour objectif d'encourager l'émergence de projets traitant d'histoires, personnages ou décors qui témoignent des liens entre les territoires partenaires<sup>1</sup> dans toutes leurs dimensions (économique, politique, géographique, sociétale, culturelle, ...).

Nouveauté cette année : la Suisse du Nord-Ouest a rejoint le Prix CinEuro grâce à Balimage, ouvrant de nouvelles perspectives aux cinéastes et projets suisses. Le **territoire CinEuro** s'étend ainsi maintenant sur une zone allant schématiquement de Reims à Stuttgart et de Bruxelles à Bâle.

Les partenaires à l'origine de ce Prix poursuivent un double objectif : stimuler l'émergence de coproductions en privilégiant une approche transfrontalière dès les prémices du projet, tout en préservant une identité européenne forte face à la standardisation croissante des contenus cinématographiques et audiovisuels.

L'année dernière, le Prix CinEuro a couronné les projets « Helter Skelter » de Paul Vincent de Lestrade (fiction) et « Capitale(s) Europe, la bataille des sièges » de Donato Rotunno (documentaire).

Les cinéastes de toute l'Europe ont jusqu'au **28 février 2025** pour soumettre leurs projets en développement (long-métrage ou série). La condition essentielle ? Que le projet établisse **un lien narratif entre les territoires CinEuro**.

Le Prix CinEuro sera remis en juillet 2025 dans le cadre du Forum Alentours à Strasbourg, avec une dotation de **30 000 euros** pour la fiction et de **15 000 euros** pour le documentaire.

Le dossier de candidature devra être déposé via le [site CinEuro](#).

Pour toute information : [prize@ceneuro.eu](mailto:prize@ceneuro.eu)

\*\*\*

*CinEuro est un projet INTERREG pour encourager la coproduction transfrontalière. Dans un contexte où les dynamiques de repli se font de plus en plus présentes, CinEuro se place comme une réponse résolument ouverte, célébrant les liens profonds et les échanges entre les régions transfrontalières.*

<sup>1</sup> La Région de Bruxelles-Capitale, la Wallonie (Ostbelgien inclus), le Luxembourg, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, le Bade-Wurtemberg, le Grand Est et la Suisse du Nord-Ouest.